



Rénovation de logements : attention au démarchage abusif

Vous envisagez des travaux de rénovation pour procéder à des économies d'énergie. Vous avez peut-être sollicité des aides publiques proposées dans le cadre du programme Amélia 2 ? Vous avez raison !

Mais attention au démarchage abusif !

Publié le 28 février 2023

Attention au démarchage abusif !

De nombreuses sociétés démarchent actuellement les propriétaires pour leur proposer l'installation d'une pompe à chaleur, en leur promettant des aides conséquentes de l'Anah (Agence National de l'Habitat), de la Région Nouvelle-Aquitaine ou du Conseil Départemental.

Attention, il s'agit d'un démarchage avec la promesse d'aides qui n'aboutira pas.



Ni l'Etat, ni le Grand Périgueux ne démarchent les propriétaires. Soyez donc très vigilants et prenez toujours un temps de réflexion avant de signer un devis.

En cas de doute, contactez l'ADIL 24 qui propose une assistance juridique gratuite au 05 53 05 15 15

Le programme Amélia 2

Soliha est le seul organisme à pouvoir vous renseigner sur les travaux de rénovation et sur les aides dont vous pouvez bénéficier dans le cadre du programme Amélia 2.

Vous pouvez les contacter par téléphone au 05 33 12 00 79 ou par mail contact@amelia2.fr

Contact



LOGEMENT
SERVICE
Natacha PASTEL
Cheffe du service Habitat

✉ **Courriel**
☎ **05 53 35 66 4**
0



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)